

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2024 - 5954 - 2023 B 00610 - 951 394 584 - AAVS HOLDING

Comptes Annuels

2023

Période du 07/04/2023 au 31/12/2023

SAS AAVS HOLDING

2 Chemin des Signaux
34420 PORTIRAGNES

Siret : 95139458400019

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

le 03 JUL. 2024

Sous le n° 2024/5954



E. MONESTIER

certifié conforme à l'original.

AUGEFI BASSIN DE THAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de MONTPELLIER

34110

FRONTIGNAN

 Sommaire

Bilan	1
Compte de Résultat	3
1. Annexes	4
Règles et méthodes comptables	5
Notes sur le bilan	7

Bilan

ACTIF	Brut	Amort. Dépréc.	31/12/2023
Actif immobilisé :			
Immobilisations incorporelles			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières (1)	2 000		2 000
Total I	2 000		2 000
Actif circulant :			
Stocks et en-cours (autres que marchandises)			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2) :			
clients et comptes rattachés			
autres (3)	1 601 869		1 601 869
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000
Disponibilités (autres que caisse)	325 835		325 835
Caisse			
Total II	3 927 705		3 927 705
Charges constatées d'avance			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Total III			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 929 705		3 929 705
(1) Dont à moins d'un an			
(2) Dont à plus d'un an			
(3) Dont comptes courants d'associés			1 096 801

PASSIF	31/12/2023
Capitaux propres	
Capital	4 011 000
Ecart de réévaluation	
Réserves	
réserve légale	
réserves réglementées	
autres (4)	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-121 956
Provisions réglementées et autres éléments	
Total I	3 889 044
Provisions (II)	
Dettes :	
Emprunts et dettes assimilées (5)	39 541
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	1 120
Autres (3) (5)	
Total III	40 661
Produits constatés d'avance (IV) (5)	
TOTAL GENERAL	3 929 705
(3) Dont comptes courants d'associés	39 541
(4) Dont réserves statutaires	

 Bilan

PASSIF		31/12/2023
(5) Dont à plus de 5 ans		
(5) Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
(5) Dont à moins d'un an		40 661

Compte de Résultat

Exercice N 31/12/2023	
Produits d'exploitation (hors taxes) :	
Charges d'exploitation (hors taxes) :	
Autres charges externes	28 077,35
Total II	28 077,35
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-28 077,35
Produits financiers (1) (III)	43 001,59
Produits exceptionnels (1) (V)	3 871 119,60
Charges exceptionnelles (VI)	4 008 000,00
BENEFICE ou PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII) (2)	-121 956,16
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de	-136 880,40

Comptes Annuels

2023

Période du 07/04/2023 au 31/12/2023

Annexes

SASU AUGEFI BASSIN DE THAU

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AAVS HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 929 705 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 121 956 euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 07/04/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		4 010 000	4 008 000	2 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		4 010 000	4 008 000	2 000
ACTIF IMMOBILISE		4 010 000	4 008 000	2 000

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			4 010 000	4 010 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			4 010 000	4 010 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 008 000	4 008 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 008 000	4 008 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 601 869 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé	1 601 869	1 601 869	
Charges constatées d'avance			
Total	1 601 869	1 601 869	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	57
Banque - Intérêts courus à recevoir	24 705
Total	24 762

	Montant

Etat des dettes

Notes sur le bilan

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 661 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 120	1 120		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	39 541	39 541		
Produits constatés d'avance				
Total	40 661	40 661		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	39 541			

AAVS HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 4 011 000 euros
Siège social : 2 Chemin Des Vignals, 34420 PORTIRAGNES
951 394 584 RCS BEZIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -121 956,16 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -121 956,16 euros
En totalité au compte « report à nouveau ».

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Stéphane METGE

